



Lancement de la charte du Nouvel Arrivant
— « Mieux se connaître pour vivre ensemble » Chambre d'Agriculture du Gers —

Localisation de l'opération : **Département du Gers**

Données de cadrage : 470 communes – 175 000 habitants – 20 hab/km²

Descriptif succinct de l'expérience

Lancement de la charte du nouvel arrivant précisant les engagements de chacun « agriculteurs et nouveaux arrivants ». Journée du 5 avril 2008, portes ouvertes sur 20 exploitations du département.

Contexte et enjeux pour le territoire / la structure

En incitant le rapprochement des personnes dans leur diversité, on facilitera le développement culturel, technique et économique du territoire. Les chambres consulaires doivent être les principaux acteurs de ce type d'action dans leur territoire.

Facteur déclenchant de l'action

- De plus en plus de difficulté de voisinage ruraux et néoruraux.
- De plus en plus de procédure devant les tribunaux.
- Les agriculteurs de moins en moins présents dans les conseils municipaux.

Objectifs de l'action

« Mieux se connaître pour mieux vivre ensemble », ouvrir les portes des exploitations, accueillir les nouveaux arrivants pour leur faire partager les réalités de l'agriculture dans le cadre d'un échange.

Publics visés

Tous les nouveaux arrivants qui se sont implantés depuis moins de 3 ans dans le territoire. Les accueillants, agriculteurs, ruraux et néoruraux sont aussi concernés.

Procédures et modalités d'actions

Mise en place d'une journée portes ouvertes organisée par les agriculteurs (FDSEA, JA, Chambre d'Agriculture) le samedi 5 avril dans 20 fermes du département en invitant les nouveaux arrivants. Journée servant de lancement de la charte.

Les partenaires associés à cette action

Les maires principaux acteurs avec les agences immobilières et les notaires.
Ont aussi participé les autres chambres consulaires, le Conseil Général, la Fédération des coopératives, Groupama, Crédit Agricole...

Les outils, les financements mis en œuvre, le budget de l'opération

- Édition de 20 000 chartes, 1 000 affiches, 10 000 tracts, 100 affiches 4 x 3.
- Plusieurs dossiers et conférences de presse.
- Organisation matérielle de 20 points avec prise en charge des repas (2 500).
- Budget : 70 000 €.

Les problèmes rencontrés et solutions trouvées

- Mise en œuvre, préparation sur une durée de 2 ans.
- Formation au cours de l'hiver précédent avec les responsables FDSEA, JA pour rédaction de la charte après consultation des maires, notaires, agences immobilières et mise en place du plan d'actions.

Les facteurs déterminants de l'action (partenariat, démarche ...)

Grâce au fort partenariat avec l'association des maires, la mise en place de cette démarche a été facilitée. Avant la journée du 5 avril, les responsables professionnels (FDSEA, JA) ont transmis et présenté la charte aux maires pour les inviter en leur demandant d'amener et d'inscrire les nouveaux arrivants de leurs communes.

Les résultats (quantitatifs et qualitatifs)

Les responsables FDSEA et JA étaient chargés sur chaque point de prendre les inscriptions. Résultat : 2 500 inscrits soit en moyenne 120 participants par point avec une majorité de nouveaux arrivants allant de 50 à 80 % selon les points.

Bonne couverture de presse : écrite, parlée, télévisée (TF1, France 3...).

Les perspectives

Renouveler ce type d'opération tous les ans sur de nouvelles fermes dans le département en laissant la possibilité d'augmenter le nombre de points. Il faudrait arriver à terme à ce que cette opération s'organise toute seule entre acteurs de la ruralité concernés.

Contact

Serge CHAMBERT

Chambre d'Agriculture du Gers – Route de Mirande - BP 161 – 32003 AUCH CEDEX

05 62 61 77 96

ca32@gers.chambagri.fr